



Vol 27 | No 3 | Avril 2014

Conseil fédéral extraordinaire
du 3 avril 2014

EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | fiqsante.qc.ca



Martine Côté, CSSS de Chicoutimi

NÉGOCIATION NATIONALE

LA FIQ POURSUIT SES TRAVAUX DE FAÇON AUTONOME

Réunies en conseil fédéral extraordinaire à Laval, les déléguées ont pris la décision de ne pas se joindre au Front commun formé par d'autres organisations syndicales en vue des négociations à venir dans les secteurs public et parapublic.

Ce Front commun, récemment formé et composé de la FTQ, de la CSN et du SISF (CSQ-APTS-SFPQ), a vu le jour le 16 mars dernier et vise à mettre en commun et à défendre les revendications des organisations syndicales qui le composent lors de la prochaine ronde de négociations. Rappelons que lors du conseil fédéral de décembre 2013, les militantes de la FIQ, en accord avec l'analyse de la conjoncture qui leur était présentée, avaient donné le mandat à la coordination de la négociation de « négocier les paramètres de prises de décision et les modalités de représentation de la FIQ à l'intérieur d'un Front commun inclusif ».

Une majorité de déléguées croyaient, à ce moment-là, que dans un contexte économique difficile où tous les partis politiques prônent l'austérité et où les attaques contre les syndicats se font de plus en plus insistantes, il était nécessaire d'évaluer la possibilité de créer des alliances pour améliorer le rapport de force de la Fédération, et ce, particulièrement lors de la prochaine négociation.

La coordination de la négociation avait alors demandé une rencontre avec l'ensemble des organisations syndicales devant faire partie d'un éventuel Front commun.

PEU DE PLACE POUR LA FIQ

La Fédération souhaitait ainsi discuter des enjeux relatifs à la création d'un Front commun avec tous les acteurs impliqués dans cette alliance et demandait à occuper une place raisonnable à la table de négociation, élément essentiel pour qu'elle soit en mesure de représenter adéquatement ses membres. Mais ces demandes n'ont pas trouvé écho. Faut-il en déduire que la CSN, la FTQ et le SISF laissent peu de place aux syndicats indépendants?

Considérant les règles de fonctionnement que se sont données les organisations du Front commun,

SUITE P. 2



MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 27, n° 3, avril 2014 | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ | Tirage : 60 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert : Manon Larochelle, CSSS Alphonse-Desjardins - SPSQ | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *FIQ en Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



ENSEMBLE, SOYONS MAÎTRES DE NOTRE NÉGOCIATION

Régine Daurand

Ce conseil fédéral extraordinaire a été l'occasion pour la délégation de se prononcer sur la question de l'adhésion ou non de la FIQ au Front commun formé par d'autres organisations syndicales en vue de la prochaine ronde de négociations.

Le cheminement qui a mené à cette prise de décision a été fait avec le sérieux et la rigueur qui caractérisent l'ensemble des dossiers que traite la Fédération. Ainsi, depuis plusieurs mois, nous avons pris le temps d'analyser la question sous tous les angles possibles et d'évaluer les impacts potentiels sur les professionnelles en soins que nous représentons.

Surtout, nous avons abordé cette situation sous la loupe de nos membres, de ce qu'elles vivent au quotidien sur le terrain. Nous nous sommes demandé de quelle manière la Fédération avait davantage de

chances de faire valoir leurs intérêts et d'ainsi faire avancer concrètement et réellement leurs conditions de travail. Devant un choix comme celui-ci, nous nous sommes appuyées sur ce qui constitue l'ADN de notre organisation, c'est-à-dire nos valeurs et nos principes.

FORTE DE SES 62 000 MEMBRES

Force est de constater cependant que lorsque nous agissons dans l'intérêt de nos membres, cette volonté qui nous anime peut être déstabilisante pour certain-e-s. Mais ceci constitue également notre force, car nous savons que nous agissons

dans le respect de nos convictions et nous n'avons pas peur de foncer!

Le 3 avril, les déléguées de la Fédération ont fait un choix clair en ce qui concerne la position de la FIQ quant au Front commun. Ainsi, dès maintenant, nous devenons maîtres de notre négociation et reprenons le pouvoir sur cet enjeu fondamental pour nos membres et notre organisation.

Nous devons reprendre le leadership de cette démarche! Mobilisons toute notre énergie et nos efforts pour réaliser cet objectif. Allons-y! Je nous sais capables de le faire. ■

LA FIQ POURSUIT SES TRAVAUX DE FAÇON AUTONOME

(SUITE)

les déléguées ont par conséquent décidé qu'elles seraient en meilleure posture pour faire valoir les intérêts des membres de la FIQ et ainsi améliorer leurs conditions de travail. Les déléguées ont donc voté à l'unanimité pour les recommandations proposées par l'exécutif. Il s'agit notamment de poursuivre les travaux en vue de la prochaine négociation à l'extérieur du Front commun et d'évaluer la

possibilité de convenir d'alliances stratégiques avec d'autres organisations ou groupes d'intérêts dans le cadre de la négociation, tout en respectant l'identité et l'autonomie de la FIQ.

LES TRAVAUX SONT COMMENCÉS

La Fédération a choisi de prendre en main sa propre démarche en vue des prochaines négociations. Déjà, le travail de fond a été entamé,

notamment par un processus de consultations des membres afin de bien évaluer leurs besoins et de travailler à négocier l'amélioration de leurs conditions de travail. À cet effet, les militantes auront à adopter, au début du mois de mai prochain, les priorités de négociation des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires en vue de la négociation de leur prochaine convention collective. ■

Les déléguées ont fait le choix unanime de poursuivre les travaux en vue de la prochaine négociation à l'extérieur du Front commun, considérant qu'il en est de l'intérêt des professionnelles en soins qu'elles représentent.



Au micro :
1. Joëlle Thiébaud, CHU de Québec
2. Chantale Tancrede, CSSS Pierre-Boucher - AIM